

leur fournir des provisions pour leur argent, les Hôtes les ont maltraités & chassés. De ces démarches continuées il est à présumer que l'Acte de Naturalisation que les Juifs ont obtenu, pourra bien être révoqué pour le nouveau Parlement; que même cette révocation pourra être sollicitée par les Juifs mêmes.

On continué à *Edimbourg* les procédures contre les détenus dont a parlé.

E S P A G N E.

LA Peine le Baron de Wensfen, Ministre du Roi de Dannemarck, a été parti de *Madrid*, suivant le rappel que sa Cour lui avoit envoyé, que l'on a fait partir pour tous les Ports de la Monarchie, l'ordre du Roi, par lequel Sa Majesté interdit à ses sujets tout commerce avec ceux de la Couronne de Dannemarck, & défend de les admettre, ni leurs Vaisseaux, effets ou marchandises, dans aucun des Ports ou Havres de la dépendance de Sa Majesté, déclarant, que ceux qui y contreviendront, seront punis selon toute la rigueur des Loix émanées envers ceux qui violent les défenses royales, & que tous les effets qui, après cette interdiction de commerce, auront été introduits par les Danois dans quelque endroit de cette Monarchie, seront saisis & confisqués au profit du Roi, sans pouvoir jamais être réclamés à aucun titre que ce soit. Voilà donc ce à quoi l'on pouvoit s'attendre, arrivé, & qui fait voir la fermeté du Roi d'exécuter les résolutions qu'il a prises contre les Nations qui se lient par des Traités avec les ennemis du nom chrétien. Lorsque les ordres de Sa Majesté sur ce sujet arriverent à *Barcelonne*, il y avoit dans le Port un Navire Danois, qui y

Z. avois